

- La version orale du discours fait foi -

L'UDC est prête à affronter les élections cantonales

par Franz Grüter, président de l'UDC Lucerne, Eich (LU)

Chers Délégués, le canton de Lucerne, un des cantons primitifs de la Confédération, est au cœur de la Suisse. Fort de ses quelque 380 000 habitants, il joue un important rôle de centre économique et éducatif ainsi que de nœud ferroviaire et routier au sein de la Suisse centrale.

Le canton de Lucerne se caractérise depuis des siècles par son solide ancrage catholique et conservateur. Dirigé durant une longue période par les Messieurs de Lucerne, notre canton a toujours été empreint de traditions rurales et paysannes.

En 1847, le gouvernement cantonal catholique appelait encore au combat „avec des hallebardes“ – ce fut la Guerre du Sonderbund – contre un développement à ses yeux funeste de la Confédération suisse. Par la suite, les Catholiques-Conservateurs (CC), réunis depuis 1971 sous l'égide du PDC, et les Libéraux, donc l'actuel PLR, se sont entendus comme larrons en foire pour prendre en main les rênes du canton.

Aujourd'hui encore, la classe politique lucernoise se distingue par une nette tendance à taire, voire à dissimuler des dysfonctionnements. A cela s'ajoute une très forte crédulité à l'égard de l'autorité. Souvent quand il s'agit de projets de prestige superflus et excessivement chers, le canton de Lucerne se précipite au premier rang dans un mouvement d'obéissance anticipée. Je veux pour exemple des projets comme HarmoS, les fusions communales, le plan d'étude 21 ou encore le vote électronique.

Chers Délégués, il a fallu attendre 1992 et la fondation de l'UDC du canton de Lucerne, donc la même année où a eu lieu la fameuse votation sur l'EEE, pour que commence à s'effriter le bloc PDC/PLR, alliance encroûtée servant essentiellement à maintenir le pouvoir aux mains de ces partis et juste capable de gérer les affaires courantes. Soucieux avant tout de sauvegarder leurs postes et prébendes, les démocrates-chrétiens et libéraux ne nous ont pas fait de cadeaux. Aujourd'hui encore, ils multiplient les combines et machinations pour évincer l'UDC des décisions politiques.

Mais l'époque de la domination PDC approche de sa fin. Lors des élections au Conseil national de 2011, le PDC est certes sorti encore une fois premier avec environ 27% des suffrages, mais il était talonné de près par l'UDC qu'il ne dépassait plus que de 2%. L'UDC est désormais le deuxième parti du canton par le nombre de ses électeurs.

Les prochaines élections législatives cantonales auront lieu le 29 mars. L'UDC s'y présente avec 64 candidates et candidats. Il va de soi que l'équipe lucernoise mettra tout en œuvre pour prolonger la série de succès des autres partis cantonaux et pour progresser encore une fois après sa belle performance de 2011. Notre objectif clair et net est de renforcer notre représentation au Grand Conseil où nous occupons actuellement 27 sièges.

Bien que l'UDC soit le deuxième parti du canton de Lucerne par le nombre de ses suffrages, elle n'est plus représentée au gouvernement cantonal depuis 2007. En la personne de Paul Winiker, nous présentons aux Lucernoises et aux Lucernois un candidat compétent et pragmatique pour ces élections au Conseil d'Etat. Les résultats de son travail de président de Kriens, deuxième commune du canton de Lucerne, parlent pour lui. Plus que jamais notre gouvernement et notre canton, qui va au-devant de temps difficiles, ont besoin d'un homme de la trempe de Paul Winiker.

Chers Délégués, il existe encore un grand potentiel pour notre parti dans ces campagnes lucernoises traditionnellement dominées par le PDC. Nous avons l'intention de l'exploiter mieux encore que dans le passé par une politique fiable, conséquente et rigoureuse dans la droite ligne de celle de l'UDC Suisse. Le magnifique succès de l'UDC Bâle-Campagne nous soutient dans notre élan. Nous poursuivrons également l'extension de la base de notre parti. Aujourd'hui, nous n'avons pas encore de parti local dans 14 communes. Nous concentrons nos efforts à combler ces derniers espaces blancs sur la carte du canton.

Chers Délégués, je vous souhaite une assemblée fructueuse et agréable ainsi qu'un séjour plaisant dans notre beau canton de Lucerne.

Merci de votre attention!